



INTRODUCTION

Le présent document dresse le bilan de l'activité d'animation du site Natura 2000 FR 2600974 « *Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents* ».

La Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN (CAVM), dont le siège se situe à AVALLON, porte l'animation du site Natura 2000 depuis le 1^{er} octobre 2018. Le Président du Comité de Pilotage est Monsieur Olivier BERTRAND, Maire d'ARCY-SUR-CURE.

L'animation concerne l'application du Docob du site Natura 2000 approuvé en 2020 (arrêté n°DDT/SEM/2020/0044) et la mise en œuvre du programme d'activités validé par le Comité du pilotage en décembre 2020.

Ce bilan s'appuie sur les objectifs et les missions énoncés dans la convention-cadre fixant l'animation du Docob.

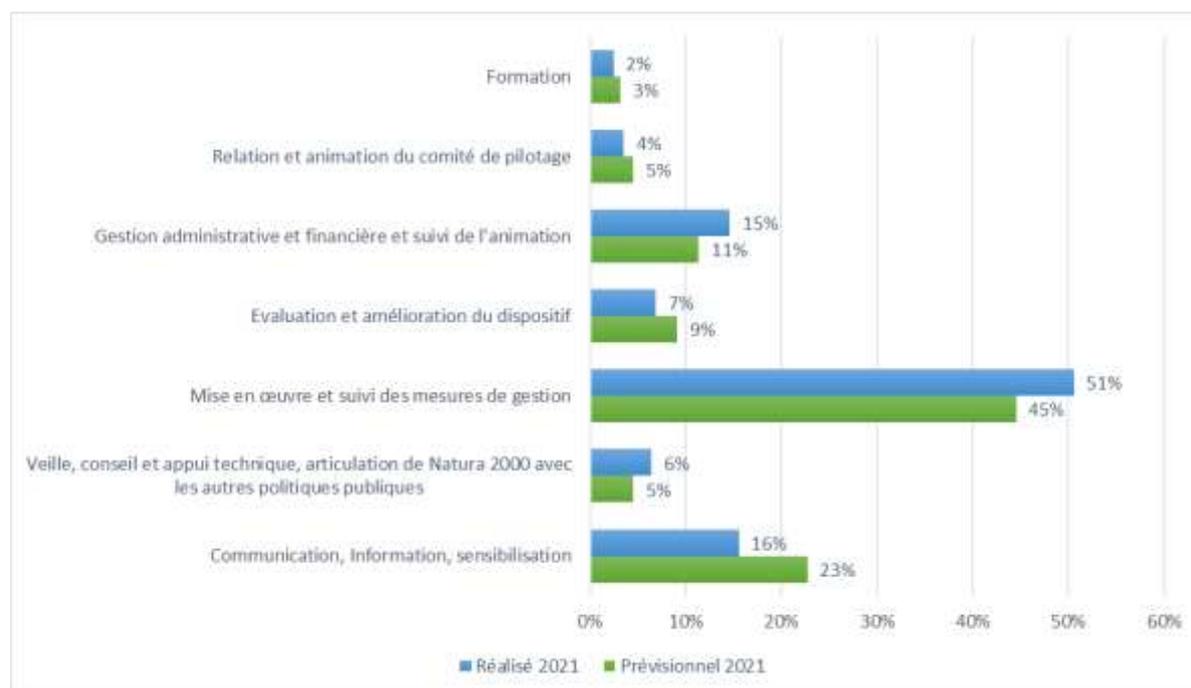
RECAPITULATIF DE L'ACTIVITE D'ANIMATION DU DOCOB EN 2021

Mission (annexe convention cadre)	Action	Prévue et réalisée	Prévue et non réalisée	Non prévue et réalisée	Mesure du Docob concernée	Objectif du Docob concerné
1- Communication, Information, sensibilisation	Réunion avec les acteurs locaux et les partenaires : réunion Maire de Bazarnes et Deux-Rivières, viticulteurs d'Irancy + chambre d'agriculture (groupe des 30 000)				M12	E
	Mises à jour du site internet sud-yonne.n2000.fr + page des sites internet de Cravant et Coulanges-la-Vineuse				M12	E1
	Elaboration et distribution des plaquettes des sentiers de Mailly-la-Ville et des boucles de la Cure : 2 x 2 100 exemplaires.				M12	E1
	Réalisation et distribution de la lettre d'info n°3 (6 600 ex)				M12	E1
	Animations diverses en lien avec le site Natura 2000 et ses enjeux : Animation d'un webinaire sur les pelouses calcaires du site Natura 2000 . 2 animations " nuit de la chauve-souris " à Arcy-sur-Cure et Irancy				M12	E1
	Création et diffusion d'outils de communication pour les contrats de Coulanges-la-Vineuse et du blockhaus de Cravant				M12	E1
	Réédition du "guide de bonnes pratiques sylvicoles" / Non réalisé				M12	B / E
	Elaboration et distribution de la plaquette du nouveau site / Non réalisée				M12	E1
	Réflexion sur l'opportunité de mettre en place un concours "pratiques agro-écologiques" (Ministère Agriculture et Alimentation) sur le territoire du site Natura 2000 / Non réalisée				M7 / M6 / M12	A1 / C3 / E
Participation et obtention du Grand Prix national Natura 2000 catégorie "Action visant au bon état de conservation" avec le contrat "aménagement d'un blockhaus pour les chauves-souris".				M12	E	

Mission (annexe convention cadre)	Action	Prévue et réalisée	Prévue et non réalisée	Non prévue et réalisée	Mesure du Docob concernée	Objectif du Docob concerné	
	Ecriture d'un texte (chauves-souris et bocage) pour le projet paysages de Bourgogne « ce n'est pas l'œil qui voit, c'est l'esprit » coordonné par Latitude 21.				M12	E1	
	Modification de la signalétique du sentier boucles de la Cure à Arcy-sur-Cure.				M12	E1	
2- Veille, conseil et appui technique, articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Participation aux instances de pilotage des différents projets des territoires : - Suivi de la révision des sentiers de randonnées du CD89 sur le site (PETR), - Mise à jour des panneaux d'infos du PETR sur le rocher du Saussois, - Réunions projet d'aménagement du Saussois (CENB), - Réunion Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc (CENB, Mailly-le-Château) - Suivi des projets du CENB sur le site N2000 - Réunion « stratégie aires protégées » (DREAL) - Réunion de lancement du PCAET (CCAVM) - Réunion « rénovation énergétique » (PETR) - Réunion vignobles vézeliens et enjeux milieux naturels (DREAL) - Réunion du groupe Mission Interservices de l'Eau et de la Nature (MISEN) de Yonne - Rencontre d'un propriétaire forestier pour renouvellement de son Plan Simple de Gestion - Participation à l'atelier environnement du ScoT du Grand Auxerrois				M13	G1 / G2	
	Informations et renseignements sur l'évaluation des incidences : - Consultée sur un défrichement à l'Isle-sur-Serein - Consultée sur des projets parc éolien à Annay-la-Côte, Dissangis, et parc photovoltaïque à Girolle - Informations sur l'évaluation des incidences pour un cabinet d'architectes					M13	G2
	Inauguration 1er ENS de l'Yonne à Voutenay-sur-Cure					M13	A1 / G
	Réflexion sur la mise en œuvre de l'aménagement de la forêt communale de Girolles en site N2000					M13	B
	Sortie terrain avec l'Office Français de la Biodiversité pour constat hors-piste sur les côtes de Cravant-Irancy					M10	A2
	Mise en œuvre de la contractualisation : - Suivi administratif et technique du contrat " Gestion et restauration des pelouses sèches calcicoles par éco-pâturage et broyage " de Coulanges-la-V. - Suivi administratif et technique du contrat " mise en défens et aménagement d'un blockhaus pour les chiroptères " à Cravant - Aide ONF pour demande de paiement contrat fermeture des cavités de Mailly-la-V. - Accompagnement des communes de Brosses et Mailly-le-Château pour des projets de contrats de pâturage sur pelouse calcaire. - Projet de contrat d'aménagement du gîte à Grands Murins de l'Isle-sur-Serein					M11 (M1, M2, M8, M12)	D2 (+ A1 / C1 ou C2)
Mise en œuvre d'actions non contractuelles : - Accompagnement commune Fontenay -près-Vézelay pour retrait de pins brûlés sur le Mont Bottrey Projets aménagements gîtes à chiroptères secteur du Serein et Arcy-sur-Cure Suivi des projets d'arrêt de protection de biotope sur les cavités à chauves-souris d'Arcy-sur-Cure, Mailly-la-Ville et Cravant.					M11 / M15	D2	
Réalisation de l'évaluation du pâturage sur la pelouse de la Conge à Coulanges-la-V					M1	A1	
Suivi des colonies de mise-bas et hibernation de chauves-souris. Prospection de nouveaux gîtes sur le site Natura 2000.					M15	F1	
Mise en place d'un protocole de suivi de l'activité des chiroptères sur les secteurs de mise-bas (selon protocole national Vigie Chiros) et mise en œuvre de la première année de suivi. Saisie et analyse non réalisées					M15	F1 / F2	
Pose de piège photos devant la cavité de Vincelles pour mesurer la fréquentation humaine pendant la phase d'hibernation des chiroptères					M10	C1	
Saisie et rédaction du rapport d' évaluation de l'état de conservation des pelouses réalisé en 2020.					M15	F1 / F2	
Mise en place d'un protocole d'identification de la qualité écologiques des habitats forestiers					M15	F1 / F2	

Mission (annexe convention cadre)	Action	Prévue et réalisée	Prévue et non réalisée	Non prévue et réalisée	Mesure du Docob concernée	Objectif du Docob concerné
4- Evaluation et amélioration du dispositif	Participation aux réunions des services de l'Etat et du réseau Natura 2000 : Club opérateur N2000 (2 jours) Réunion animateurs Yonne				M11 / M14	D / E / F / G
	Participation aux rencontres, réunions, journées d'échanges sur les thématiques du site : Groupe de travail forêt du club opérateur N2000 Rencontres nationales chiroptères Webinaire forêt en libre évolution Séminaire pollinisateurs en milieu naturel Webinaire suivi des effets non intentionnels (ENI) sur la Biodiversité Journée technique du CENB "évaluation de l'état de conservation des pelouses"					M11 / M14
5- Gestion administrative et financière et suivi de l'animation	Montage et suivis des dossiers administratifs et financiers : Demande de solde 2020 et de paiement intermédiaire 2021 Demande subvention animation du Docob 2022-2023				M11	D1
	Réunions techniques de suivi de l'animation : Points de suivi avec la DDT et le président du Copil, réunions des agents de la CCAVM				M11	D1
	Formation à l'utilisation de l'outil "Système d'information du réseau Natura 2000" (SIN2), mise à jour des données en cours				M11	D1
6- Relation et animation du Comité de pilotage	Organisation et animation du COPIL : Compte-rendu copil dématérialisé 2020 Copil du 14/12/21				M11	D1
7- Formations	Stratégie de préservation et de reconquête de la biodiversité ordinaire sur son territoire				M11	E
	Evaluer la biodiversité et la fonctionnalité écologique des sites avec l'indicateur de Potentialité Ecologique (IQE)				M11	F2
	Inventaire et suivi de la biodiversité forestière (4 jours)				M11	B
	Formation protocole vigie-chiros (en visio)				M11	F2

REPARTITION DU TEMPS D'ACTIVITE PAR MISSION EN 2021



ANALYSE

Comme toujours, le poste le plus conséquent concerne la **mise en œuvre et le suivi des mesures de gestion**. Le début d'année a été consacré en grande partie à la saisie et à l'analyse de l'évaluation de l'état de conservation des pelouses du site et à la production d'un rapport. Ce rapport a été présenté lors d'un Webinaire au mois d'avril qui a rassemblé 15 personnes. Concernant les contrats, l'animatrice a accompagné la commune de Coulanges-la-Vineuse pour le renouvellement du contrat de pâturage (avec mise en œuvre et évaluation d'un pâturage au printemps, chantiers de coupe et d'arrachage des ligneux) ainsi que William Charriat, le propriétaire du blockhaus pour la fermeture, l'aménagement et le montage du dossier de demande de paiement. Elle a également accompagné l'ONF pour la demande de paiement du contrat de fermeture des cavités de Mailly-la-Ville et le projet de pâturage sur la commune de Brosses, qui n'a malheureusement toujours pas abouti. Un nouveau contrat a vu le jour en toute fin d'année, concernant du pâturage sur une pelouse communale de Mailly-le-Château. Le projet de contrat sur la commune de Brosses a également fortement avancé.

Il était prévu de réfléchir sur la mise en place d'un suivi de l'activité des chiroptères sur les secteurs de mise-bas. Le protocole ayant été rapide à monter en lien avec Vigie-Chiro et la SHNA, et du matériel étant disponible cette année auprès de la DREAL, l'étude de terrain s'est déroulée dès cette année, ce qui n'était pas prévu.

Cette année, comme en 2020, la crise sanitaire a limité les actions et projets nécessitant de réunir en présentiel les partenaires et acteurs. Ces actions concernant principalement les postes « **Communication, Information, sensibilisation** » et « **évaluation et amélioration du dispositif** ». Plusieurs réunions ou événements (rencontres nationales chiroptères, club opérateur, réunion des animateurs de l'Yonne, ...) ont eu lieu en visioconférence, ce qui réduit énormément le temps consacré ainsi que les dépenses associées. Ce fonctionnement, s'il est efficace pour les réunions du réseau des professionnels, montre toutefois ses limites lorsqu'il s'agit d'impliquer d'autres acteurs du territoire (élus notamment), car il ne remplace pas des rencontres et échanges en présentiel et de terrain. Heureusement cette année, le Comité de pilotage a pu se tenir en présentiel, ce qui a permis de conserver les liens et l'implication des membres. Il a eu lieu le 14 décembre 2021 et a réuni 27 personnes. L'animatrice a pu réaliser deux animations « Nuits de la chauve-souris » à Irancy (commune du vigneron porteur du contrat d'aménagement du blockhaus) et à Arcy-sur-Cure (commune où se trouve la colonie de mise-bas de Murins à oreilles échancrées). Elles ont rassemblé une quarantaine de personnes.

Les outils de communication suivants ont été diffusés cette année : mise à jour du site internet sud-yonne.n2000.fr avec les données du nouveau Docob, affichage pour les contrats, diffusion de la lettre d'info n°3 et des plaquettes sur les 2 sentiers pédagogiques du site.

L'animatrice a été plus sollicitée cette année sur le poste **veille, conseil et appui technique, articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques**, ce qui permet de renforcer l'intégration de Natura 2000 sur le territoire.

La fin d'année 2021 a été marquée par la récompense reçue par la CCAVM dans le cadre des Grands Prix Natura 2000 organisés tous les deux ans par l'Office français de la Biodiversité (OFB), permettent de mettre en valeur les bonnes pratiques et les actions exemplaires sur les sites Natura 2000. C'est pour le projet **d'aménagement d'un blockhaus pour les petits rhinolophes**, mis en œuvre dans le cadre d'un contrat Natura 2000, que la CCAVM s'est vue décerner ce prix dans la catégorie **"Action visant au bon état de conservation"**.

N'ayant pu s'inscrire à la formation « Stratégie de préservation et de reconquête de la biodiversité », et après demande et accord de modification auprès de la DDT89, l'animatrice a pu suivre la formation de l'OFB « Principes et méthodes de suivi de la biodiversité forestière ».

L'activité d'animation en 2021 a permis de mettre en œuvre 11 des 17 mesures et pour répondre à l'ensemble des objectifs du Docob. Aucune action n'a été mise en œuvre pour les mesures M3, M4, M5, M6, M9 et M17.

Le 1^{er} octobre 2021, l'animatrice a réduit son temps de travail. Le temps consacré à l'animation du Docob est donc passé de 100 % à 80% pendant les 3 derniers mois de l'année.